

AGIT

Projet associatif

Octobre 2011



Association d'entreprises dont la mission est de fédérer les acteurs du green IT pour contribuer au débat public sur la place des TIC dans le développement durable et professionnaliser le secteur.

Remerciements

L'Alliance Green IT remercie particulièrement Sophie Bouteiller, Directrice de mission, responsable des partenariats au CIGREF (Réseau de Grandes Entreprises), pour sa contribution à la rédaction de ce document et sa participation active au développement et à la promotion de l'association.

Sommaire

Executive summary	4
Charte de l'association	5
Vision	5
Mission	5
Objectifs	5
Valeurs.....	5
Impacts des TIC : contexte	6
Des impacts culturels et sociétaux	6
Des impacts économiques.....	6
Des impacts environnementaux.....	6
Enjeux de l'AGIT.....	7
Quelles ambitions pour 2015 ?	7
A court terme	7
A moyen terme.....	7
A long terme	8
Pour qui ?	8
Cibles directes	8
Cibles indirectes (partenaires potentiels)	8
Actions et projets de l'AGIT à court et moyen terme	8
Observer	8
Certifier.....	9
Rassembler et communiquer	9
Gouvernance	10
Structure associative	10
Organes de pilotage	10
Mesure d'impact	12

Executive summary

Les TIC éco-responsables sont un élément clé du développement durable. Pour les acteurs du secteur du numérique, un enjeu fort réside dans leur capacité à innover dans ce domaine, tout en réduisant l’empreinte des TIC, tant au plan environnemental qu’économique et social. Toutes leurs parties prenantes, à commencer par leurs clients (par ailleurs partenaires), sont en attente de progrès rapides et innovants en matière de *green IT* et d’*IT for green*. Ainsi, les acteurs du secteur du numérique doivent être en mesure d’accompagner au mieux leurs clients et d’accélérer le déploiement du développement durable dans les organisations.

Pour répondre à cette nouvelle exigence, les acteurs du secteur du numérique engagés dans la filière *green IT* ont choisi de se structurer en se regroupant au sein de l’Alliance Green IT (AGIT, association loi 1901). L’AGIT a pour mission de « *Fédérer les acteurs du green IT pour contribuer au débat public sur la place des TIC dans le développement durable, promouvoir le développement des compétences dans les organisations, et les accompagner dans l’identification et le partage des bonnes pratiques* ».

Ainsi, l’AGIT s’est fixé pour objectifs de :

- Eduquer les organisations (entreprises, collectivités, etc.) aux enjeux des TIC éco-responsables ;
- Participer à la création des futures normes et réglementations ;
- Promouvoir les éco-innovations de rupture ;
- Identifier et partager les bonnes pratiques pour accélérer leur adoption ;
- Lutter contre le *greenwashing*.

Les membres de l’AGIT sont les fournisseurs de services et de solutions *green IT*. Mais les actions et travaux de l’Alliance Green IT sont résolument tournés vers tous les acteurs de l’écosystème IT, à savoir les organisations – publiques et privées – utilisatrices, les pouvoirs publics, les organismes de formation et autres associations œuvrant dans le domaine du développement durable et / ou du numérique. Par ailleurs, le mode de financement de l’AGIT repose essentiellement sur les cotisations de ses entreprises membres, mais d’autres sources de financement peuvent être envisagées en complément.

Pour servir sa mission, l’AGIT s’appuie à la fois sur des compétences reconnues et sur la forte motivation de ses entreprises membres pour contribuer à structurer un marché encore jeune, pour le bénéfice des organisations adhérentes elles-mêmes et plus largement de la société.

Charte de l'association

Vision

Les TIC éco-responsables sont un élément clé du développement durable. Il convient de réduire leur empreinte (écologique, économique et sociale) et de les utiliser au mieux pour accélérer le déploiement du développement durable dans les entreprises.

Mission

Fédérer les acteurs du *green IT* pour contribuer au débat public sur la place des TIC dans le développement durable, promouvoir le développement des compétences dans les organisations, et les accompagner dans l'identification et le partage des bonnes pratiques.

Objectifs

- Eduquer les organisations (entreprises, collectivités, etc.) aux enjeux des TIC éco-responsables ;
- Participer à la création des futures normes et réglementations ;
- Promouvoir les éco-innovations de rupture ;
- Identifier et partager les bonnes pratiques pour accélérer leur adoption ;
- Lutter contre le *greenwashing*.

Valeurs

- Intégrité ;
- Neutralité ;
- Exemplarité ;
- Engagement (durable).

Impacts des TIC : contexte

Des impacts culturels et sociétaux

Omniprésentes dans les activités quotidiennes des acteurs économiques, les TIC sont devenues incontournables dans l'entreprise et dans la société : elles impactent les relations humaines, transforment les organisations et les processus, ainsi que les modes de travail... Elles sont un outil de production, de transmission et de partage des connaissances et des savoir, de collaboration, de participation citoyenne, ... Les frontières entre vie personnelle et professionnelle sont devenues poreuses, les temps de travail et de loisirs des collaborateurs se mêlent et se distinguent de moins en moins nettement.

Des impacts économiques

Les TIC bouleversent les cultures et les usages, privés et professionnels, et appellent à toujours plus de connectivité, de mobilité, d'universalité, d'instantanéité et de rapidité dans les échanges, de sécurité mais aussi de responsabilité, au sens sociétal. Les TIC transforment en profondeur les entreprises et leurs produits, et cette réalité s'explique en partie par le fait que le secteur de l'IT est un secteur dynamique et innovant¹, en mouvement permanent. Et l'émergence du *cloud computing* a accéléré cette transformation... Le secteur de l'IT initie des changements rapides, dans un temps très court, pour lui-même mais aussi pour les utilisateurs (évolution des *business models*, des processus, des organisations de travail, ...).

Des impacts environnementaux

Mais cette réalité s'inscrit dans un contexte plus global de crises économique, écologique et énergétique, que le secteur de l'IT ne peut ignorer. Les TIC consomment des matières premières épuisables, génèrent déchets et pollutions diverses, contribuent aux émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre (GES), ... Cependant, elles peuvent contribuer également à les réduire. Par ailleurs, beaucoup d'acteurs du secteur IT « surfent » sur la vague du *green IT* (*greenwashing*), ce qui contribue à détériorer – voire à décrédibiliser – une filière qui peine à émerger et à se structurer.

Dans ce contexte, l'AGIT vise à apporter des réponses concrètes à des problématiques identifiées :

- Comment inciter les organisations à intégrer les TIC dans leur politique de développement durable ?
- Comment « crédibiliser » les démarches *green IT* dans les organisations ?

¹ Selon le récent rapport de Forrester Research, « *European Information And Communications Technology Market 2011 To 2012* », le marché européen pourrait enregistrer une croissance de 3,5%, tiré par les investissements logiciels et les services de conseil et d'intégration des systèmes. Le marché du *green IT* quant à lui devrait exploser dans les 5 prochaines années.

Enjeux de l'AGIT

Quelles ambitions pour 2015 ?

A court terme

L'enjeu majeur de l'AGIT à court terme est de se lancer, en construisant sa notoriété et sa légitimité. Pour cela, elle doit arriver à fédérer rapidement les acteurs du secteur. Ceci implique *a minima* de recruter une trentaine de membres sur la première année afin de disposer des moyens d'un développement plus important.

D'un point de vue opérationnel, cette première année doit être l'occasion des premiers échanges constructifs entre les membres au travers de :

- L'organisation d'un ou plusieurs événements ;
- La mise en place et diffusion d'une *newsletter* mensuelle.

L'AGIT devra également mettre en place les moyens de sa gestion quotidienne.

A moyen terme

A moyen terme, l'AGIT ambitionne de devenir l'organe de référence, représentatif de la filière *green IT* en France. Le succès de l'AGIT viendra de sa représentativité d'une part, de la pertinence et de l'efficacité des actions menées d'autre part, tant pour ses membres, que pour les utilisateurs finaux.

Un objectif à moyen terme serait par exemple que l'AGIT organise « le » rendez-vous annuel du *green IT*, fédérant tous les acteurs de la profession, à destination des entreprises utilisatrices.

Enfin, si le modèle de l'AGIT se révèle économiquement viable et que la réponse apportée par l'association aux besoins exprimés par les acteurs du secteur est pertinente, la création d'antennes en région pourra être envisagée, sous réserve de l'existence d'une demande et d'un besoin exprimé.

L'AGIT envisage également d'apporter son aide aux organismes de formations (initiale et continue) pour la mise en place de programmes abordant les différentes connaissances fondamentales et opérationnelles liées aux TIC éco-responsables.

A long terme

L'AGIT envisage à long terme de :

- Nouer des relations avec d'autres acteurs du *green IT* au niveau européen, voire international ;
- Développer une activité de certification et de labellisation ;
- Etendre son réseau de contact au niveau institutionnel pour être en mesure d'influer sur les futures normes et législations ;
- Etablir un baromètre du Green IT avec, par exemple, des indicateurs sur le marché de l'emploi dans ce secteur ou / et des indicateurs sur l'impact opérationnel du Green IT dans les organisations.

Pour qui ?

Cibles directes

L'AGIT a pour cible directe les fournisseurs de services et de solutions *green IT*.

Cibles indirectes (partenaires potentiels)

Les cibles indirectes de l'AGIT, c'est-à-dire les acteurs susceptibles d'être intéressés et impactés par les travaux et activités de l'AGIT sont :

- Les organisations publiques et privées utilisatrices ;
- Les pouvoirs et publics et autres institutionnels
- Les autres associations ayant un objet en faveur du développement durable ou de sa promotion.

Il n'est pas prévu, à ce jour, d'ouvrir l'accès des particuliers à l'AGIT, mais cela pourrait être une évolution future, tout comme l'ouverture d'une catégorie de type « Membres d'honneur » pour des personnes qui apporteraient, à titre individuel et bénévole, une valeur particulière à l'association.

Actions et projets de l'AGIT à court et moyen terme

Les activités de l'AGIT seront de plusieurs ordres : observer, certifier, rassembler, communiquer.

Observer

L'AGIT veut créer et animer un Observatoire du *green IT*. Une fois par an, l'AGIT consolidera et publiera une série d'indicateurs clés, qui lui seront fournis par ses membres. A terme, cet Observatoire permettra aux entreprises de se *benchmarker* par rapport à des ratios de référence.

Certifier

L'AGIT projette de développer une activité de certification des acteurs du *green IT* en France, pour distinguer les acteurs réellement expérimentés et sérieux de la filière. En effet, un trop grand nombre de prestataires, sociétés de conseil et SSII se positionnent sur le marché du *green IT* en ayant développé aucune compétence d'une part, et en ayant défini aucune règle déontologique en la matière d'autre part. Ces acteurs contribuent à décrédibiliser une action pourtant importante au regard des enjeux du développement durable. La certification pourrait permettre de distinguer les acteurs sérieux des opportunistes.

En complément de l'activité de certification, et à plus court terme, l'AGIT souhaite élaborer une Charte fixant quelques engagements sociaux, environnementaux et économiques, et que les entreprises adhérentes pourront choisir d'adopter par simple signature. Pour être efficace, la Charte devra prévoir un système de suivi du respect des engagements pris par ses entreprises membres. Par ailleurs, deux autres organisations (*Les entrepreneurs d'avenir* et *EuroGreenIT*) travaillant déjà sur un projet de Charte similaire, un rapprochement avec ces acteurs sur ce sujet sera nécessaire.

Rassembler et communiquer

Pour augmenter son rayonnement dans le paysage du *green IT*, et développer son influence, l'AGIT souhaite rassembler les acteurs, fournisseurs et utilisateurs, à travers divers types de manifestations :

- Rencontres trimestrielles entre les membres pour développer le réseau ;
- Rencontre annuelle clients-fournisseurs pour promouvoir les services *green IT* de manière générique et présenter les innovations.

L'AGIT veut également développer sa visibilité :

- Auprès de ses membres, par la diffusion d'une *newsletter* mensuelle ;
- Dans la presse professionnelle ;
- Sur son site, par la mise en place et l'alimentation régulière d'une base documentaire (collecte des données auprès des membres, puis classement par catégorie).

Gouvernance

Structure associative

Peut adhérer à l'AGIT, sans critères de sélection spécifiques à l'entrée, mais sur approbation du Bureau :

- Tout organisme proposant des services ou des solutions dans le domaine du Green IT ;

Les entreprises qui adhèrent à l'AGIT s'engagent à :

- Respecter l'éthique et les valeurs du développement durable : intégrité, neutralité, exemplarité, engagement (durable) ;
- Promouvoir les TIC durables en France, en plus et indépendamment de leur activité commerciale ;
- Former leurs équipes internes aux enjeux des TIC durables ;
- Sensibiliser leurs clients et partenaires ;
- Fournir une information fiable et neutre (lutte contre le *greenwashing*) ;
- Participer activement à la vie de l'association en mobilisant, sur le long terme, les moyens nécessaires (ressources humaines et financières) à l'atteinte de ces objectifs :
 - Participer aux activités (groupes de travail, événements, ...) ;
 - Fournir et communiquer des ressources documentaires pertinentes sur tous sujets traités dans le cadre de l'AGIT pour alimenter les réflexions et le site institutionnel ;
 - Apporter un soutien financier et / ou logistique, notamment pour l'organisation des événements ;
 - Autres.

Organes de pilotage

En tant que structure associative, l'AGIT est pilotée par un Bureau composé des trois membres fondateurs de l'association.

A moyen terme, d'autres acteurs représentant les entreprises membres, pourront rejoindre le Bureau et participer à la prise de décision.

A plus long terme, et si nécessaire, un Conseil d'administration (composé de 10 membres, dont les membres du Bureau) pourra être mis en place.

Le recrutement d'un ou plusieurs permanent(s) pourra également être envisagé, en cas de besoin, pour assurer la gestion quotidienne de l'association. Une Assemblée générale

réunissant tous les représentants des entreprises membres aura lieu une fois par an, pour rendre compte des actions menées sur l'année écoulée.

Mesure d'impact

La mesure d'impact est essentielle puisqu'elle permet de valider la pertinence et l'efficacité des actions menées par l'AGIT sur son environnement.

Quelques indicateurs par objectif :

- Rendre la filière « moins polluante » :
 - Durée moyenne d'utilisation des équipements par catégories
 - Evolution des volumes de DEEE générés, collectés, reconditionnés, et recyclés
 - Bilans GES des acteurs du secteur
- Professionnaliser le secteur et sensibiliser
 - Nombre d'emplois créés sur la filière
 - Augmentation du chiffre d'affaires des acteurs du *green IT*
 - Nombre de démarches green IT mises en place dans les organisations
 - Nombre de bilans GES TNIC réalisés
- *Lobbying*
 - Nombre d'actions menées auprès des pouvoirs publics
 - Mesurer l'efficacité des actions menées sur la base d'indicateurs à définir

Outil de mesure :

- Enquêtes auprès des membres via un questionnaire de statistique ;
- Baromètre sur quelques indicateurs à définir et à surveiller ;
- Nombre de téléchargements des ressources documentaires depuis le site de l'AGIT ;
- Autres...

Par ailleurs, l'AGIT pourra se faire auditer par un tiers pour évaluer sa performance en matière de bonnes pratiques et transparence associative. L'audit pourra porter sur tout ou partie des points suivants :

- La mission ;
- La gouvernance ;
- La planification et l'évaluation des activités, et la mesure d'impact ;
- La communication et la transparence auprès des membres ;
- La gestion financière ;
- La gestion des ressources humaines (même s'il n'y a que des bénévoles) ;
- Les partenariats et les relations externes ;
- La responsabilité sociétale.

L'AGIT pourra rendre compte des résultats de l'audit en Assemblée générale.